

## Comment donner ?

### 4 moyens de faire un don

#### 1. Don par chèque bancaire

Imprimer et compléter le [bulletin de don](#)  
Libeller votre chèque à l'ordre de : « *L'agent comptable du Cnam* »  
Retourner le bulletin de don rempli, daté, signé accompagné de votre règlement en euros à l'adresse suivante :

**Fondation du Cnam** - Conservatoire national des arts et métiers  
292, rue Saint-Martin - 75003 Paris

#### 2. Don par virement bancaire

Compléter le [bulletin de don](#)  
Préciser dans le libellé : « *L'agent comptable du Cnam* » et ne pas oublier de mentionner votre nom  
Effectuer votre virement au compte de :

**Agent comptable - Fondation du Cnam - Conservatoire national des arts et métiers**  
292, rue Saint-Martin - 75003 Paris  
**Numéro de compte**  
CNAM AC  
IBAN : FR76-1007-1750-0000-0010-0578-006  
BIC : TRPUFRP1

#### 3. Don par prélèvement automatique

Choisir cette option vous permet de soutenir la Fondation et le développement du Cnam de manière pérenne.

Pour en savoir plus, contacter l'équipe de la Fondation : [contacts](#)

#### 4. Don par paiement sécurisé en ligne

Procéder au paiement en ligne sécurisé à l'adresse <https://don.fondation.cnam.fr/>

## Agir autrement pour la Fondation

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Cnam est également habilitée à recevoir, en exonération de toute fiscalité des legs, des donations et des assurances-vie.

Cette forme de soutien fixe durablement votre engagement en faveur de la Fondation et du Cnam.

**Selon vos souhaits, votre engagement peut prendre effet :**

**De votre vivant, si vous faites une donation à la Fondation par acte notarié :**

d'un bien immobilier ;  
de l'usufruit d'un bien qui procure des revenus (loyers, dividendes, etc.) ;  
de la nue-propriété d'un actif de votre patrimoine ;  
d'une oeuvre d'art ;

de stock-options.

**Après votre disparition, si vous choisissez de faire de la Fondation votre héritière :**

en rédigeant un testament en sa faveur (legs) ;  
ou en la désignant bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie.

<https://fondation.cnam.fr/comment-faire-un-don-a-la-fondation-du-cnam--669917.kjsp?RH=1401718481234>